



### DIPLOMATIE

# Denis Sassou N'Guesso attendu à Paris

La visite de travail du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à Paris début avril, était au cœur de son audience avec l'ambassadeur de France au Congo, Claire Bodonyi.

Durant la rencontre, le chef de l'Etat congolais et la diplomate française ont aussi évoqué les axes prioritaires de coopération entre Brazzaville et Paris. « *Que chacun puisse trouver un partenariat gagnant-gagnant* », a indiqué Claire Bodonyi.

Page 16

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, échangeant avec l'ambassadrice de France / DR



### ENVIRONNEMENT

## Améliorer la gestion du capital naturel



Les résultats de l'étude sur l'identification des paysages naturels, réalisée dans le cadre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes

Les participants à l'atelier face au changement climatique (Proclimat), ont été présentés aux différents départements ministériels concernés. Cette étude concerne principalement la deuxième composante du projet qui vise à renforcer les investissements dans l'agriculture durable et l'amélioration de la gestion du capital naturel.

Page 5

### CRÉDIT-BAIL

## De nouvelles solutions de financement pour les PME

La Banque postale du Congo a organisé, le 7 mars, à Brazzaville un séminaire réunissant ses principaux partenaires, les dirigeants des établissements de crédit, les opérateurs économiques sur le financement du commerce international, l'affacturage et le crédit-bail. Face aux difficultés des entreprises de gérer les risques financiers et assurer leurs transactions concernant l'import et l'export, l'affacturage leur permet d'obtenir rapidement de la liquidité avec un coût tandis que le crédit-bail les aide à préserver la trésorerie en l'engageant sur le long terme.

Page 3



Le DGIFN et DG BPC à l'ouverture du séminaire Adiac

### Éditorial

## Montrez-vous !

Page 2

### 8 MARS

## La femme congolaise célébrée à Djambala

La gent féminine congolaise autour de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, a commémoré la Journée internationale des droits de la femme à Djambala, dans le département des Plateaux. « Femme congolaise face aux enjeux d'autonomisation » est le thème national retenu pour cette célébration.

## ÉDITORIAL

## Montrez-vous !

C'est à quelques mots près le contenu du communiqué rendu public par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Daté du 3 mars, il porte sur un sujet qui ne manque pas d'intérêt à quelque douze mois de l'élection présidentielle de l'année prochaine : la mise en œuvre des dispositions légales régissant les partis politiques en République du Congo.

La loi organique du 12 mai 2017 invoquée par le ministre fixe les conditions de création, d'existence et les modalités de financement des partis politiques. Suivent en certains de ses articles l'obligation faite aux dirigeants de mettre à jour les documents administratifs requis et le respect des délais légaux de déclaration de leurs mouvements.

En l'espace de huit ans, de nouvelles formations politiques ont vu le jour. Leurs fondateurs, cela va de soi, nourrissent l'ambition légitime de conquérir le pouvoir suprême par voie d'élections. Une chose est certaine, héritée de la Conférence nationale souveraine de 1991, la prolifération des associations politiques au Congo est une réalité.

À côté des partis trentenaires comme le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral, le Rassemblement pour la démocratie et le développement, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, et le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social, le plus ancien d'entre eux étant le Parti congolais du travail, 50 ans passés, de nombreux autres concurrents naissent et disparaissent au rythme de la vie politique nationale.

L'une des questions parmi tant d'autres qui se pose au regard de cet engouement est de savoir si toutes les formations politiques de l'arène congolaise remplissent les conditions requises pour continuer à exercer. La réponse est à trouver dans le « toilettage » exigé par le ministère de l'Intérieur.

Par expérience, dès qu'il est question de s'en tenir aux textes, les politiques congolais trouvent le moyen d'y opposer la pratique quotidienne caractérisée par le désir de naviguer à vue. Se conformeront-ils cette fois à la réglementation ? Observons !

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉFENSE

## Mgr Bienvenu Manamika reçu par Charles Richard Mondjo

La célébration du jubilé de la force publique le 4 avril prochain a été au cœur des échanges entre l'archevêque métropolitain de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui l'a reçu en audience le 6 mars, à Brazzaville.



Le ministre de la Défense nationale s'entretenant avec l'archevêque métropolitain de Brazzaville/Adiac

A la tête d'une forte délégation, Bienvenu Manamika, est venu préparer le terrain à la tenue de cet événement. « Je suis présentement au lieu approprié. C'est le patron de l'armée, de la défense nationale. Donc, je venais justement présenté ce sujet qui ne vient pas de moi, mais du Saint Siège, parce que c'est un jubilé qui a été célébré à Rome du 8 au 9 et le Saint père a bien voulu qu'il y ait comme une sorte de délégation dans chaque pays afin que ce jubilé puisse ce célébré, non pas seulement concentré à Rome,

mais compartimenté, vécu également dans chaque pays et cela a été déjà fait à Pointe-Noire et ici au niveau de Brazzaville, nous pouvions pas célébré sans touché la haute autorité de la défense », a-t-il déclaré.

«Voilà, pourquoi il y a quelques jours, nous étions d'abord au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et aujourd'hui nous sommes ici auprès du ministre de la Défense », a-t-il confié, soulignant que nous avons parlé même de la santé du pape. Mais là, je pourrais dire comme les autres «

No comment », autrement dit, nous l'accompagnons justement dans la prière, pour qu'il puisse se rétablir. « J'oserais même déjà donner la date avec la permission du ministre de la Défense et du ministre de l'Intérieur, nous célébrerons, Dieu voulons, ce jubilé, le 4 avril à Saint Anne. Les détails viendront en temps opportun », a-t-il fait savoir.

Il sied de noter que le jubilé se passe pendant toute une année et est célébré les jours qui sont décidé par la haute autorité de l'Eglise.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## AFFACTURAGE/CRÉDIT-BAIL

## De nouvelles solutions de financement pour les PME

Les entreprises peinent souvent à gérer les risques financiers et à assurer leurs transactions concernant l'import et l'export. Face à ces difficultés, l'affacturage permet à l'entreprise d'obtenir rapidement de la liquidité avec un coût, tandis que le crédit-bail l'aide à préserver sa trésorerie en l'engageant sur le long terme.

La Banque postale du Congo (BPC) est l'un des rares établissements bancaires de la place qui proposent les deux types de financement alternatif (l'affacturage et le crédit-bail) aux Petites et moyennes entreprises (PME) congolaises. Dans cette optique, elle a organisé, le 7 mars à Brazzaville, le séminaire sur le commerce international, l'affacturage et le crédit-bail, réunissant ses principaux partenaires, les dirigeants des établissements de crédits, les opérateurs économiques et les experts du secteur. L'objectif de la rencontre, d'après le directeur général de la BPC, Calixte Médard Tabangoli, était de créer un espace d'échange ouvert aux professionnels comme aux passionnés. Entre réseautage, exposés thématiques et panels d'échanges, ce séminaire visait à sensibiliser les acteurs de l'économie nationale aux opportunités qu'offrent les deux outils de gestion de la trésorerie. Il s'agissait également de trouver ensemble les meilleures solutions aux difficultés du marché comme, par exemple, de faire évoluer la loi pour inclure le secteur public dans ce mécanisme de recouvrement des créances. « La BPC est particulièrement heureuse d'organiser un tel séminaire qui a l'ambition, teintée de modestie, de combler des déficits de connaissances en matière de



financement du commerce international, de financements alternatifs et de partager les expériences. Il s'agit d'encourager les PME à franchir une étape et à frapper aux portes des banques pour bénéficier de modes de financement adaptés à leurs besoins », a indiqué Calixte Médard Tabangoli.

Cette rencontre de sensibilisation autour du financement par

l'affacturage et le crédit-bail vient à point nommé, a salué le directeur général des institutions financières nationales, Jean-Pierre Olivier Nonault. En 2024, le financement du secteur privé au moyen du crédit-bail a porté sur un montant de 10,9 milliards F CFA, soit une augmentation de 152,1% par rapport à l'année précédente. « S'agissant de l'affacturage, en dépit des ef-

forts déployés par la BPC, une part très importante des entreprises méconnaissent encore ce produit », a souligné Jean-Pierre Olivier Nonault, invitant l'organisateur du jour à poursuivre la sensibilisation à propos. Ces deux instruments financiers s'adressent principalement aux PME qui représentent 80% du tissu économique national et 60% d'emplois au Congo, a pré-

cisé l'un des intervenants, le fondateur et associé gérant d'ARIES investissement, Loïc Mackosso. Ils permettent à celles-ci de faire face aux risques de crédit, de change et au risque politique. En tant que membre du réseau mondial de l'affacturage, la BPC pratique l'affacturage sans recours avec un taux d'intérêt de moins de 3%, a soutenu un autre intervenant, le directeur de l'affacturage et du commerce international à la BPC, Avant Gotene. « L'affacturage est un multiplicateur des chiffres d'affaires et un accélérateur de croissance. La BPC offre la meilleure solution assez simple et flexible », a-t-il renchéri.

Au cours de ce séminaire de sensibilisation, les participants ont débattu autour des sous-thèmes tels que « L'importance des financements alternatifs (affacturage et crédit-bail) pour les PME » ; « Le factoring, une opportunité pour les PME » ; « Le crédit-bail, un mode de financement alternatif pour les PME », en plus de trois panels sur « L'affacturage, un outil de financement pour améliorer la stabilité économique » ; « L'affacturage, un accélérateur de croissance pour les PME » ; et « La gestion efficace du poste fournisseurs à travers les outils de financement alternatif (le crédit documentaire, l'affacturage et le crédit-bail).

**Fiacre Kombo**

## LE FAIT DU JOUR

## Oligui plus vite

Parmi les tenants de régimes installés à la tête des Etats africains ces quatre dernières années après un putsch militaire figure l'actuel président de Transition de la République gabonaise. Mais plus que ses homologues malien, guinéen, burkinabé, nigérien et soudanais ayant emprunté cette même voie tant décriée pour accéder au pouvoir, Brice Clotaire Oligui Nguema semble détener le secret de la marche forcée vers la sortie du régime d'exception. Quelle explication plausible ?

Ayant fixé au 12 avril prochain l'élection du président de la République, une course à laquelle, sans surprise, il est candidat, le haut officier gabonais coupe l'herbe sous le pied de ses « camarades » mentionnés plus haut. Dernier de la liste quand on suit l'ordre d'arrivée aux affaires, il sera le premier à abandonner le treillis si la chance lui sourit de remporter le scrutin. Il est possible cependant de trouver à Libreville et à Oligui Nguema les raisons de cette démarche, probablement in-

transposables à Bamako, Ouagadougou, Conakry, Niamey et Khartoum.

Au Gabon, le chef de la Transition n'a pas de territoire à reconquérir ou à disputer à des insurgés armés. Il est à la tête d'un pays quasiment « intact » du point de vue sécuritaire, en plus d'un voisinage qui ne lui pose pas de problèmes. Cerise sur le gâteau pour Oligui Nguema, la principale institution d'intégration sous-régionale dont son pays est membre, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale a diplomatiquement permis à Libreville d'amortir le choc du « pronunciamiento » du 30 août 2023.

Telle n'est pas la situation des « Aésiens », entendu les trois pays de l'Alliance des Etats du Sahel (Mali-Burkina-Faso-Niger) soumis aux pressions des mouvements terroristes et d'un environnement extérieur hostile puisque lourdement sanctionnés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). S'il n'est pas lieu de trouver des excuses aux incursions des militaires sur la scène

politique, les circonstances des prises de pouvoir dans les pays cités ci-dessus appelaient sans nul doute leurs partenaires en Afrique et au-delà à beaucoup plus de réalisme. La douloureuse séparation entre la Cédéao et l'Alliance des Etats du Sahel, actée au mois de janvier dernier, est la suite logique de l'absence de dialogue entre les parties.

En revanche, la Guinée est un cas à part : Conakry n'a pas maille à partir avec quelque rébellion mais la transition paraît avoir encore de longs jours devant elle, même si, entretemps, les militaires avancent que des élections générales auront lieu cette année. L'opposition qui avait globalement salué le coup de force en 2021 exprime désormais son désarroi face aux autorités de transition qui traînent les pieds. Quant au Soudan, le conflit en cours est le résultat d'une rivalité monumentale entre d'anciens alliés qui n'ont pu s'accorder sur le partage du pouvoir hérité d'un chaos institutionnel. Le bout du tunnel s'éloigne et ajoute au malheur de la population civile.

Ce mois de mars de l'an 2025 marque le quatrième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des militaires au Mali, en Guinée, au Soudan ; trois ans pour le pays des hommes intègres, le Burkina Faso ; deux ans pour les Nigériens. En raison de la spécificité des situations dans les Etats du Sahel, l'on pourrait s'attendre à des prolongations, la préoccupation revendiquée des autorités en place étant d'éradiquer la menace terroriste, restaurer l'autorité de l'Etat et rétablir la paix dans leur espace commun avant toute démarche vers la convocation des électeurs.

Et si tout se passe bien pour lui, au lendemain des joutes électorales du 12 avril prochain et avant la fête nationale, le 17 août de cette année, donc un peu moins de deux ans après l'intermède kaki, le Gabon aura réalisé le retour à l'ordre constitutionnel. Y compris dans l'hypothèse où le général président de la Transition parviendrait à troquer sa veste militaire contre le costume trois pièces.

**Gankama N'Siah**



# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**L'ART**  
dans toutes ses  
expressions de la  
**TRADITION**  
**MODERNITÉ**

**Expositions  
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires  
d'ouvertures :**

Du Lundi au  
Vendredi : **9H-17H**  
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo

## ENVIRONNEMENT

## Présentation des résultats sur l'identification des paysages appropriés

Le cabinet FRMI a présenté le 7 mars, à Brazzaville les résultats de l'étude réalisée au Congo sur l'identification des paysages appropriés et dispositifs institutionnels dans le cadre du projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face au changement climatique (Pro-climat), projet financé par la Banque mondiale.

L'objectif est de renforcer la gestion des paysages, réduire l'insécurité alimentaire et accroître le recours des activités économiques résilientes mise en œuvre pour les communautés des zones ciblées : la partie nord, au centre ainsi qu'au sud du pays.

La restitution de ces résultats a permis aux différents représentants des ministères impliqués dans le projet à prendre connaissance des quatre composantes de l'étude : la collecte des données, l'identification cartographique, l'évaluation du besoin pour la faisabilité des plans d'aménagement du paysage ainsi que les arrangements institutionnels.

L'étude a concerné principalement la composante 2, renforcer les investissements dans l'agriculture durable et résiliente, la gestion du capital naturel plus précisément la sous composante 2.2, améliorer la gestion du capital naturel.



Les participants à l'atelier/Adiac

Les zones d'interventions ont été les districts qui engorgent les aires protégées, les districts proches de ces aires, ainsi que localités à forte concentration des peuples autochtones et ex-combattants.

Elle a permis d'identifier et cartographier les paysages ap-

propriés, de souligner la fragilité et l'exclusion des districts situés à la périphérie des aires protégées, organiser les ateliers, réaliser des revues documentaires.

Le Coordonnateur du projet Pro-climat, Sosthène Mayoukou a souligné l'installation

réelle du projet, le financement du plan d'affaires des producteurs ainsi que le recrutement des organisations non gouvernementales pour l'encadrement des producteurs.

« Bien que le zonage n'étant pas encore totalement défini il fallait mener les activités

qui ne pouvaient pas avoir l'incidence sur les zones par exemple sur le financement de tous les producteurs du pays », a-t-il dit

Par ailleurs, il a assuré la poursuite des activités débutées en 2024 dans le secteur agricole. Toutefois, l'échange entre le gouvernement et la banque mondiale pour l'appui des aires protégées est nécessaires.

Pour le spécialiste principal en gestion des ressources naturelles Afrique de l'Ouest et du Centre, David Maleki, la Banque mondiale appuie le Congo dans l'identification des nouvelles approches en vue des nouveaux défis dans les zones rurales.

Il prend en compte non seulement les centres de développement agricole mais aussi la conservation des zones de hautes valeurs de biodiversités comme la conservation des aires protégées.

**Lydie Gisèle Oko**

## MODERNISATION DE LA PÊCHE

## Hisser Mossaka au rang de pôle d'excellence nationale

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, qui a assisté récemment à la présentation des produits de la première campagne de pêche à Mossaka, a dévoilé les intentions du gouvernement de hisser le chef-lieu du futur département Congo-Oubangui au rang de pôle d'excellence nationale.

Pour concrétiser l'ambition gouvernementale, Paul Valentin Ngobo a annoncé la modernisation des pratiques de pêche grâce à l'implantation des unités de fumage et de congélation des poissons en vue de valoriser la production et le renforcement sinon la structuration des coopératives pour conquérir les marchés de Brazzaville, Pointe-Noire et au-delà. « C'est un objectif que nous comptons concrétiser dans le cadre du prochain projet avec la Banque mondiale. Il est essentiel que les pêcheurs s'organisent en coopérative car il est bien plus facile d'accompagner un groupe partageant des ressources communes qu'un ensemble d'individus isolés. Ensemble, vous êtes forts, plus efficaces et mieux préparés pour répondre aux exigences du marché », a-t-il rappelé.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a également déploré le comportement de certains pêcheurs qui, par nécessité ou négligence, utilisent encore des filets aux mailles trop serrées, remontent des poissons trop jeunes et menacent ainsi la renaissance de la pêche à Mossaka. Selon lui, cette surpêche consistant à capturer les juvéniles avant leur reproduction est un

contrat toxique avec l'avenir. Promettant d'intensifier les contrôles, Paul Valentin Ngobo a appelé à la sagesse des gardiens du fleuve. « Chaque maille réglementaire respectée, chaque poisson immature relâché, c'est un acte de résistance contre la famine de demain. Le président de la République a fait de la protection de nos ressources une priorité. Mossaka doit être un modèle de pêche responsable et cela commence avec vous les premiers acteurs de cette filière. Il est temps de dire non aux pratiques destructrices qui compromettent l'avenir de nos enfants, ceux qui pillent sans repit nos ressources, qui braconnent en toute impunité, prennent en otage l'avenir de toute la communauté. Nous ne pouvons pas laisser faire, je vous invite à être les gardiens de nos rivières, à signaler ces pratiques. Ce n'est pas une affaire de répression mais de survie collective », a-t-il exhorté. Il a précisé que des gens ayant choisi de détruire le patrimoine national ne doivent pas attendre du gouvernement qu'il finance leur irresponsabilité.

**Une moisson assez abondante**  
Le ministre en charge de la Pêche



Les poissons salés sur l'étale/Adiac

qui a offert le 24 août 2024 des lots de matériel de pêche à une vingtaine de coopératives a assisté à la présentation des produits retirés des eaux. Au terme de la pêche, les coopératives ont pu obtenir 561 mallettes de poissons salés, 219 de poissons fumés et quatre congélateurs de 300 litres chacun de poissons frais. Une moisson qui contribue tant soit peu à l'amélioration des conditions de vie des pêcheurs et à la réduction du prix du poisson sur le marché. « Le matériel que le gouvernement nous avait offert a été d'une importance capitale car il a renforcé notre productivité. Le don du ministre a amélioré nos condi-

tions de pêche, c'est pour cela que vous constatez que nous n'avons pas augmenté les prix. Nos parents nous ont élevés à travers les produits de la pêche, le pêcheur est autonome, il ne dépend pas de quelqu'un. Je demande à ceux qui nient la pêche de s'y intéresser maintenant au lieu de se livrer à des activités dont ils n'ont pas la maîtrise », a invité le président du groupement « Union fait la force » de Likendzé, M. Ekognia.

Paul Valentin Ngobo, de son côté, a rappelé que la dotation des coopératives des pêcheurs de Mossaka en kits de pêche s'inscrit dans le cadre de la transformation de

l'économie par l'autonomisation des territoires. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un investissement important symbolisant la priorité absolue accordée par le président de la République au développement des activités de pêche et de production halieutique de manière générale. « Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous avons dynamisé vingt et une coopératives qui ont, entre autres, produit 219 mallettes de poissons fumés et le tout est chiffré à au moins 31 millions FCFA. Camarades pêcheurs, ce succès ne constitue qu'une étape », a-t-il laissé entendre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT

## Le Congo valide son profil national de sécurité et santé au travail

Le ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale a organisé, les 6 et 7 mars à Brazzaville, en partenariat avec l'appui de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'atelier de validation technique et tripartite du Profil national de la sécurité et de la santé au travail au Congo.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre effective du Programme de promotion du travail décent 2023-2026, l'atelier a permis aux mandants tripartites du Congo, entre autres, de plancher sur les données et recommandations de l'étude sur le Profil national de la sécurité et de la santé au travail (SST), aux fins de les confirmer et, si nécessaire, de les améliorer. Ils ont procédé à la validation des grandes orientations de la politique nationale de la sécurité et de la santé au travail du Congo, tenant compte de l'état des lieux de la SST présenté au cours de cet atelier.

Représentant la directrice du Bureau pays de l'OIT pour le Congo, la République démocratique du Congo, la Centrafrique, le Gabon, le Tchad et l'Angola, le Dr Joseph Dieuboué a rappelé que les accidents et maladies professionnels résultent des facteurs de risque qui auraient pu être évités en développant des stratégies pour obtenir un milieu de travail sûr et salubre. Selon ce spécialiste de la sécurité et la santé au travail, l'accessibilité aux conditions de travail décentes dans le monde en général et plus particulièrement dans les pays en voie de développement pose encore de nombreux problèmes dont ceux relatifs aux conditions de sécurité et de santé pour les travailleurs qui exercent dans presque tous les secteurs, y compris l'économie informelle qui représente plus de 80% de la population active.

Il a également indiqué que la promotion d'un milieu de travail sûr et salubre passe par une meilleure connaissance des risques et de ses facteurs favorisants ; une meilleure connaissance des pratiques nationales et des obstacles à la prévention. Elle passe aussi, a-t-il poursuivi, par la maîtrise du rôle des différents intervenants tant au niveau global qu'au niveau sectoriel. D'où la nécessité d'élaborer un profil national de la sécurité et la santé au travail au niveau national ; exploiter ses résultats et ses orientations pour élaborer une politique nationale assortie d'un programme national de sécurité et de santé au travail.

## Les efforts du Congo salués

« Il est donc important pour chaque pays de s'engager dans ce processus afin de garantir progressivement aux travailleurs de tous les secteurs un milieu de travail sûr et salubre, gage de l'accroissement de la productivité et de la croissance économique tant recherchés par nos pays. En ce qui concerne le Congo, le pays ne dispose pas encore d'une politique nationale et d'un programme national en matière de santé et de la sécurité au travail. Mais, les questions d'amélioration des conditions de travail font l'objet d'une attention croissante, à la fois de la part du gouvernement et des partenaires sociaux dans le but d'assurer un environnement de travail sûr et sain pour tous les



Les participants/Adiac

travailleurs », a rappelé Dr Joseph Dieuboué.

En effet, la République du Congo a ratifié, le 26 octobre 2023, la convention n°155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs, dont les dispositions engagent, entre autres, le pays à adopter une politique nationale assortie d'un programme ou d'un plan d'action nationale en sécurité et santé au travail. Le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké Ndza, a déclaré que cet atelier marquait la fin du processus d'élaboration du profil national de la sécurité et la santé au travail au Congo, lancé

en octobre 2024, à Brazzaville. Une initiative, la toute première, lancée dans un contexte caractérisé par des difficultés au plan économique et financier mais qui connaît un aboutissement heureux, grâce à l'accompagnement soutenu de l'OIT, à travers le bureau pays.

« Ce 6 mars se donne donc à lire comme un grand jour, puisqu'il s'agit pour les mandants tripartites réunis ici de se retrouver autour du travail abattu pendant de longues semaines par l'équipe de consultants en SST et l'expert de l'OIT à qui l'étude avait été confiée. Mon vœu le plus fort est d'inviter à la continuité de ce soutien, de cet accom-

pannement sur lequel le pays compte grandement », a-t-il souligné à l'ouverture des travaux. Cet atelier, a-t-il précisé, se tenait conformément aux prescriptions de l'OIT en matière d'élaboration de politiques et de programmes par les Etats membres.

Notons qu'après validation par les mandants tripartites du profil national, il reviendra désormais au gouvernement d'adopter une politique nationale assortie d'un programme national de sécurité et de santé au travail, pour servir de guide des interventions et de coordination des efforts de toutes les parties prenantes du monde du travail en la matière dans le pays.

**Parfait Wilfried Douniama**

## DROITS DE L'HOMME

## L'Etat renforce la protection des personnes âgées et handicapées

Dorénavant, tout citoyen incivique qui maltraitera, agressera, stigmatisera ou portera main sur des personnes âgées ou handicapées souvent accusées de sorciers sera traduit en justice et puni sévèrement. Le Sénat a approuvé le texte de loi, le 5 mars à Brazzaville, lors d'une plénière dirigée par son président, Pierre Ngolo.

Adoptées à l'unanimité, les lois portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap en République du Congo ont été initiées conformément aux dispositions des articles 31,125 et 143 de la Constitution.

Ces deux textes de loi visent à renforcer les mesures de protection de plus de 280 000 personnes de troisième âge et de celles porteuses de handicap recensées dans tout le pays. L'objectif étant de les protéger contre toute stigmatisation, maltraitance, violence et les accusations



Des personnes vivant avec handicap/Adiac

diverses.

Ces lois prévoient des sanctions coercitives sévères à l'encontre de tout récidiviste

afin de restaurer la dignité de ces personnes vulnérables, a précisé la ministre en charge des Affaires sociales, qui a

soutenu le projet de loi.

« Dans notre société ces derniers temps, lorsque vous avez vieilli, vous êtes

accusé de sorcier et de tous les maux, même par vos propres parents et très souvent vous subissez des agressions de tout genre. Pour protéger cette catégorie de personnes contre ces stigmatisations, le gouvernement a initié cette loi. Dans son applicabilité, désormais tous ceux qui agiront de la sorte, qu'ils soient parents ou qui que ce soit, seront punis sévèrement, conformément à la loi », a précisé la ministre des Affaires sociales, Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa.

**Firmin Oyé**

## MONNAIE

# La Cédéao confirme le lancement officiel de l'ÉCO d'ici à 2027

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a réaffirmé, lors de la 11<sup>e</sup> réunion du Conseil de convergence tenue à Abuja, au Nigeria, son engagement à instaurer la monnaie unique ÉCO d'ici à 2027.

La réunion du Conseil de convergence s'est tenue en présence des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales de la région. Selon un communiqué officiel de la Cédéao, la mise en œuvre de la feuille de route pour le lancement de l'ÉCO ainsi que les enjeux économiques majeurs ont été au cœur des discussions. Pour le ministre des Finances du Nigeria, Adebayo Olawale Edun, la création de l'ÉCO est essentielle pour renforcer l'intégration économique régionale, faciliter les échanges commerciaux intra-africains, et améliorer les conditions de vie de la population Ouest-africaine. « Nous devons adopter un modèle de développement ambitieux en mobilisant nos ressources internes, en dynamisant le secteur privé et en optimisant la gestion de nos richesses naturelles », a-t-il précisé.

## Les défis à relever avant l'adoption de l'ÉCO

Plusieurs obstacles économiques et monétaires doivent être surmontés avant la mise en circulation de la monnaie unique tels que la divergence des politiques budgétaires entre les pays membres, l'inflation élevée et volatilité des devises, et l'harmonisation des économies de la Cédéao. « Nos économies doivent coordonner leurs politiques budgétaires et monétaires pour assurer la stabilité de la future monnaie ÉCO », a déclaré le président de la Commission de la Cédéao, Omar Alieu Touray. L'ÉCO remplacera progressivement le franc CFA, utilisé par les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Il faut passer par l'adoption de l'ÉCO par les pays anglophones et lusophones de la Zone monétaire Ouest-africaine: Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria et Sierra Leone. Ensuite, une fusion entre l'ÉCO et le franc CFA garantirait une pleine indépendance monétaire vis-à-vis de la France. L'objectif est de renforcer l'intégration économique

régionale, tout en créant une monnaie forte et stable, capable d'attirer les investisseurs étrangers.

## L'Afrique de l'Ouest face aux défis économiques mondiaux

La réunion du Conseil de convergence de la Cédéao s'est tenue dans un contexte économique mondial difficile, marqué par des tensions commerciales internationales, des pressions inflationnistes persistantes, et une hausse des dettes publiques des États membres. Les ministres des Finances de la Cédéao ont insisté sur la nécessité de stratégies économiques coordonnées pour surmonter ces défis et assurer le succès du projet ÉCO. Selon Omar Alieu Touray, « cette initiative représente une étape historique pour l'intégration africaine ». Il appelle à « redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs communs et offrir une prospérité économique durable à notre région ».

Noël Ndong

## SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

# L'Éthiopie cherche son accès à la mer

Entre conflits armés et contraintes logistiques qui s'amplifient sur les corridors d'approvisionnement, l'Éthiopie cherche à accélérer ses plans de diversification, poursuivant sa quête d'accès à la mer plus de 30 ans après la sécession de l'Érythrée.

L'Éthiopie vient de multiplier les initiatives pour sécuriser un accès à la mer. Le Premier ministre, Abiy Ahmed Ali, était en visite d'État en Somalie, après la réussite de la médiation turque. A Mogadiscio, les discussions ont porté, entre autres, sur les mécanismes pour parvenir d'ici à juin à un accord-cadre facilitant l'accès du littoral somalien pour l'Éthiopie. Ces démarches font suite à la signature d'un accord pour la création de l'Autorité du corridor Djibouti-Éthiopie-Soudan du Sud-Ouganda, pour renforcer l'intégration régionale en établissant des liens infrastructurels entre ces quatre pays. Le projet devrait permettre à l'Éthiopie de diversifier davantage ses sources d'approvisionnement en misant sur les infrastructures de transports des pays voisins comme l'Ouganda et du Soudan du Sud.

## Des entraves liées aux défis sécuritaires

Bien que proche de plusieurs pays côtiers, l'Éthiopie, en raison des problèmes sécuritaires dans la région, se rabat sur Djibouti pour son approvisionnement et le commerce international par voie maritime. Le pays est aussi pris en étau entre les conflits armés au Soudan et l'instabilité en Somalie qui menace aussi la sécurité au Nord du Kenya. Ce qui constituerait l'un des obstacles qui plombent le trafic au port de Lamu inauguré en 2021 et présenté comme une infrastructure majeure du corridor Lamu Port-Sud-Soudan-Ethiopie-Corridor de transport. Un corridor composé de plusieurs projets d'infrastructures : port, autoroutes, pipelines, lignes ferroviaires interrégionales, aéroports, hôtels, barrage polyvalent le long de la rivière Tana. Près de 80% du trafic global annuel du port de Djibouti provient de l'Éthiopie, selon les chiffres officiels.

N.Nd.



## ANNONCE : RECHERCHE D'UN DIRECTEUR DE LA CONSERVATION (H/F)

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un Directeur de la Conservation (H/F) qui sera basé à Brazzaville.

### II. FONCTIONS PRINCIPALES

#### II.a. Conservation

Le Directeur de la conservation est responsable de la mise en œuvre de la stratégie de conservation, du développement des programmes et de la gestion de l'équipe de conservation du WWF R.C. Le /la titulaire du poste sera également responsable de la promotion de la collaboration avec les entités du réseau WWF et de la mise en œuvre d'un cadre de sauvegardes environnementales et sociales (ESSF) pour le WWF-Congo.

#### II.b. Politique et plaidoyer

Le /la titulaire du poste s'engage régulièrement avec les acteurs clés (le gouvernement au niveau national et décentralisé, les acteurs internationaux, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs privés ; la société civile ; les communautés locales, y compris les populations autochtones) pour établir et faire fonctionner une plateforme de dialogue. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le Directeur National en ce qui concerne la programmation au niveau national et l'engagement avec les parties prenantes, et aussi pour maintenir le lien entre les programmes dans les paysages du WWF et le dialogue thématique au niveau national.

Les candidats intéressés doivent préparer et soumettre une lettre de motivation et un curriculum vitae, ne dépassant pas 5 pages, à l'adresse électronique suivante : [recruitafrica@wwfint.org](mailto:recruitafrica@wwfint.org).

L'objet doit être "RoC-ConsDir001".

Date limite de dépôt des candidatures : 14 mars 2025.

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous portez à ce poste. Veuillez noter que seules les candidatures présélectionnées seront contactées pour la suite du processus. Le WWF est un employeur qui respecte l'égalité des chances et s'engage à avoir une main-d'œuvre diversifiée.

# APPEL A CANDIDATURE

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS POUR L'OBTENTION DU LABEL KOLISA

Vous êtes artisan indépendant ou membre d'un regroupement d'artisans (coopératives, associations, ateliers collectifs) ? Participez à notre programme d'accompagnement pour obtenir la certification qualité de vos produits à travers le label KOLISA !

### Critères d'éligibilité

- Être un artisan ou une entreprise artisanale
- Disposer d'un NIU
- Être âgé de 18 à 40 ans

**Secteurs d'activités :**  
Agroalimentaire, menuiserie, mécanique, maçonnerie, plomberie, coiffurerie, couture et coupe, coiffure, restauration.

### Zone de mise en oeuvre

- Brazzaville
- Pointe - Noire
- Ouesso
- Dolisie
- Owando

### Comment postuler ?

- Remplissez le formulaire en scannant ici
- Soumettez votre dossier : [accueilkosalala@gmail.com](mailto:accueilkosalala@gmail.com)

Date limite : **le 26 Mars 2025 à 23h 59**



**LIBRAIRIE**  
LES MANGUIERS

**UN ESPACE DE VENTE**  
**UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA**  
**LITTÉRATURE**  
**CLASSIQUE**

**AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE**

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL**  
**POUR VOS MANIFESTATIONS**

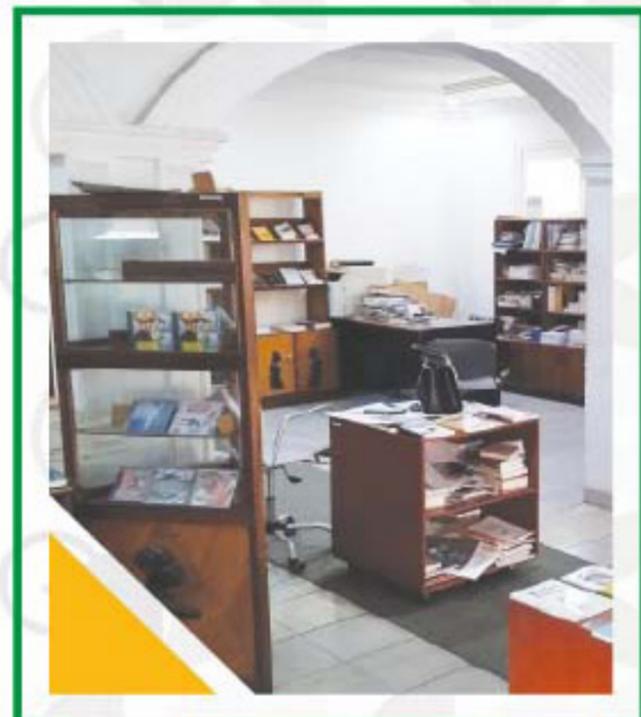
- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES**  
**D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Gusso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

## COOPÉRATION CULTURELLE

## Le ministre égyptien des Affaires étrangères et l'émissaire du chancelier allemand au mémorial Savorgnan-de-Brazza

En séjour de travail en République du Congo, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdel Aty, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Juste après lui, Wolf Gang Dold, envoyé spécial du chancelier allemand chez le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est allé s'enquérir lui aussi de l'histoire de la fondation de Brazzaville.

Avant de quitter la République du Congo, le ministre égyptien des Affaires étrangères a foulé le sol du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza où il a été reçu au deuxième module par la directrice générale de cette institution, Bélanda Ayessa, qui revient elle aussi d'un fructueux séjour de travail en Egypte. Ce deuxième module, disposant d'une salle d'exposition regorgeant, entre autres, les objets d'art de la civilisation égyptienne, s'affirme comme un véritable hub culturel qui promeut l'identité culturelle du Congo et valorise également l'histoire et la civilisation égyptiennes.

« Je suis très heureux d'être ici, et je salue et remercie Mme Bélanda Ayessa pour l'effort spécial et exceptionnel. Nous sommes heureux et voudrions renforcer les relations culturelles entre l'Egypte et le Congo. On espère, en coopérant avec Mme Bélanda Ayessa, d'organiser des semaines égyptiennes ici au mémorial

qui aura un rôle important pour renforcer les relations entre les deux pays frères. Je salue de nouveau Mme Bélanda Ayessa pour ses efforts et je dis qu'elle est toujours la bienvenue en Egypte », a indiqué le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdel Aty.

Juste après sa visite, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a reçu une délégation des diplomates allemands conduite par Wolf Gang Dold, envoyé spécial du chancelier allemand auprès du président Denis Sassou N'Guesso. Wolf Gang Dold et sa suite se sont fait conter l'histoire de l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza, ainsi que celle du roi Makoko Ilôh 1er. Cette visite très enrichissante a permis à l'envoyé spécial du chancelier allemand et sa suite de mieux comprendre l'histoire de la création de la ville de Brazzaville.

« C'était fantastique, j'ai beau-



Le ministre égyptien des Affaires étrangères et la directrice générale du mémorial visitant les objets d'art et œuvres historiques égyptiennes/Adiac

coup appris aujourd'hui. J'ai appris les circonstances de la fondation de Brazzaville, ce moment historique. Une chose est d'avoir des bonnes idées, une autre est de les réaliser. Je crois que sans ces

deux éléments, ce projet n'aurait jamais vu le jour; et ceci se traduit dans ce mémorial qui est à mon avis splendide », a laissé entendre Wolf Gang Dold.

Notons que cette série de vi-

sites au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza atteste de la place de choix que ce haut lieu de culture et de mémoire représente dans le paysage touristique du Congo.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## Dotation des équipements de conservation des œuvres historiques

La promesse a été faite à la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, par le vice-ministre pour les Affaires culturelles au ministère égyptien des Affaires étrangères, Yasser Shaaban, lors du fructueux séjour de travail qu'elle a effectué en Egypte.

Le séjour de travail de Bélanda Ayessa en Egypte a été marqué par sa réception par le vice-ministre pour les Affaires culturelles au ministère égyptien des Affaires étrangères, Yasser Shaaban. C'est dans son cabinet de travail, dans la nouvelle capitale administrative égyptienne, qu'il a reçu la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, accompagnée du premier secrétaire de l'ambassade du Congo en Egypte. Auprès de lui, Bélanda Ayessa a plaidé pour un accompagnement multiforme de ce ministère afin de développer l'institution qu'elle dirige. L'objectif principal étant d'obtenir des modules de formation en gestion de musées pour le personnel du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ainsi que l'acquisition avec l'aide du vice-ministre des équipements de conservation des œuvres historiques.

« Pour moi, cela a été un véritable honneur de pouvoir rencontrer ce jour le ministre Yasser Shaaban. Ce qui m'a permis de lui soumettre



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza reçue par le ministre Yasser Shaaban/DR

les doléances du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, notamment ce dont on a

besoin. Nous avons demandé de pouvoir bénéficier de formation, de l'expertise de la

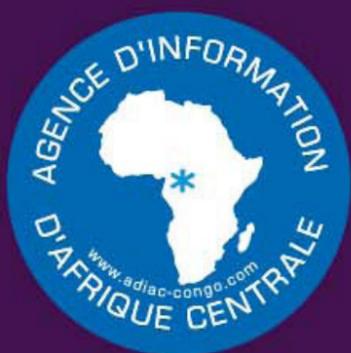
partie égyptienne. Vous savez comme moi que l'Egypte est un grand pays de l'histoire, c'est

une grande civilisation et elle a une technique incroyable de préservation des œuvres historiques. Nous voudrions aussi avoir les connaissances qui nous permettront de pouvoir mieux préserver les restes de Pierre Savorgnan de Brazza. Je suis vraiment heureuse de cette coopération et de ce soutien dont le mémorial va bénéficier pendant des jours à venir. C'était un grand moment pour moi aujourd'hui d'arriver ici dans cette nouvelle capitale », s'est exprimée Bélanda Ayessa.

Conquis par l'exposé de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le vice-ministre Yasser Shaaban a favorablement répondu à ses sollicitations, et a promis d'accélérer la cadence pour permettre à ce lieu d'histoire de poursuivre son développement.

Afin de promouvoir les œuvres d'art congolaises, Bélanda Ayessa a offert à Yasser Shaaban quelques présents, notamment deux sculptures congolaises.

**B.Z.O.**



# TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

## ▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso  
Brazzaville, République du Congo

[www.adiac.tv](http://www.adiac.tv)



4<sup>e</sup> FORUM SUR LA VACCINATION

## Les gouverneurs de province renouvellent leur engagement

Les gouverneurs des différentes provinces de la République démocratique du Congo (RDC) sont tous déterminés à soutenir la vaccination et les activités de lutte contre la malnutrition ainsi que le cancer du col de l'utérus afin de contribuer à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants, in fine réduire le taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile.

L'engagement a été renouvelé à l'issue des deux jours des travaux du quatrième forum sur la vaccination et l'éradication de la poliomyélite axés sur le thème «Immunisation, nutrition et lutte contre le cancer du col de l'utérus». Les gouverneurs des provinces ont également apposé leurs signatures sur la déclaration de Kinshasa qui les appelle à une plus grande implication dans la planification des activités de santé, en l'occurrence la vaccination.

Le ministre de la Santé, le Dr Samuel-Roger Kamba, a révélé que le quatrième forum sur la vaccination a connu deux innovations principales, à savoir la nutrition et la lutte contre le cancer du col de l'utérus.

S'agissant de la nutrition, il a souligné l'existence d'un lien indéniable entre la malnutrition et les performances d'un système de santé. Pour lui, «le capital humain est menacé avec une estimation du taux de 47% de malnutrition chronique en RDC ». L'avenir du pays est donc en danger, d'où son appel à une action urgente de toutes les parties prenantes en vue d'inverser cette tendance négative.

Pour ce qui est du cancer du col de l'utérus, il reste convaincu que la vaccination demeure l'un des moyens de lutte. Toutefois, il est important, a-t-il indiqué, qu'à côté



La photo de famille prise à la clôture du 4e forum sur la vaccination/DR

de la vaccination, des efforts se poursuivent pour la prise en charge de cas et surtout pour le dépistage précoce.

Quant à la vaccination, le ministre de la Santé a salué des avancées notables par rapport au financement au niveau national avec le maintien des engagements du gouvernement central sous l'impulsion du chef de l'Etat. A l'inverse, par rapport aux provinces, il a été noté la nécessité de mobiliser les efforts pour augmenter leur contribution au prorata du seuil fixé par enfant et par province. En sus, il a insisté sur des efforts nécessaires à déployer par les provinces pour qu'elles soient toutes couvertes par des édits et mobilisent les ressources requises pour la vaccination.

Clôturent les travaux au nom du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et Affaires coutumières, Jacquemain Shabani, tout en saluant l'implication de toutes les parties prenantes, a souligné que ce forum a permis d'évaluer le niveau des engagements pour améliorer la couverture vaccinale, les défis sur le plan du statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et la prévention du cancer du col.

Il a demandé aux délégués provinciaux et aux partenaires de travailler dans une parfaite synergie pour un engagement ambitieux au profit des femmes et des enfants. «Les différentes interventions et débats interactifs qui ont été

alignés au cours de ces deux jours ont notamment mis en évidence plus que jamais qu'il faut des engagements ambitieux de la part de l'ensemble des parties prenantes. Ensemble, nous sommes tenus d'œuvrer et de maintenir toutes les actions ainsi que les facteurs clés de succès dans la réduction du taux de mortalité infanto-juvénile et la prévention contre le cancer du col utérin chez la femme», a-t-il fait savoir. Il a rappelé la volonté du chef de l'Etat de voir à pied d'œuvre la redynamisation du suivi des recommandations tous les trois mois tant au niveau central qu'au niveau de chaque province. A l'issue de ce forum, quatre provinces ont été primées pour avoir été performantes dans la

vaccination et ce, en tenant compte d'un criterium tiré des engagements contenus dans la déclaration de Kinshasa. La province de Tanganyika a raflé la première place avec 71%, suivie du Haut-Lomami avec 64%, Lualaba 63% et en fin Nord-Ubangi qui a gagné 20 points pour le prix de la meilleure progression.

Rappelons que le quatrième forum sur la vaccination et l'éradication de la polio a été organisé par le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale et le Conseil national de la Couverture de santé universelle à Kinshasa, du 5 au 6 mars, grâce à l'appui des partenaires dont l'Unicef, Path, l'OMS, CDC Africa, Gavi et Bill et Melinda Gates.

Blandine Lusimana

## GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

## L'opposition moins attirée par la démarche de Félix Tshisekedi

Joseph Kabila et Jean-Marc Kabund ont refusé de saisir la main tendue du chef de l'Etat

Après la réaction d'Olivier Kamitatu, cadre d'Ensemble pour le Changement, parti cher à Moïse Katumbi, plusieurs formations politiques de l'opposition politique congolaise sont sorties de leur silence pour se prononcer sur l'offre du président Félix Tshisekedi. Les dernières en date sont celles de Jean-Marc Kabund et du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (Pprd). Ni l'un ni l'autre ne sont favorables à la mise en place du gouvernement d'union nationale.

Intervenant sur RFI, ce jeudi 6 mars 2025, Jean-Marc Kabund considère l'offre du président de la République comme une tentative du pouvoir de résoudre la crise de gouvernance actuelle en République démocratique du Congo. Il se dit moins concerné par l'initiative. Deux jours auparavant

soit le 4 mars 2025, le bureau politique du Pprd réuni sous la direction de Joseph Kabila avait également rejeté l'offre de Félix Tshisekedi. Il l'avait également jugée moins adaptée à la situation actuelle du pays.

« Le bureau politique note la volonté exprimée sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale, il relève par ailleurs que cela ne constitue aucunement une solution à la crise actuelle. De 1960 à ce jour, les gouvernements d'union nationale n'ont jamais apporté des solutions pérennes aux crises qu'a connu notre pays », a précisé le communiqué du parti cher à Joseph Kabila.

D'autres opposants comme Franck Diongo ont également désapprouvé la démarche du chef de l'Etat.

Jules Tambwe Itagali

## FORMATION D'UN GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

## Une idée saluée par des ONG

Le collectif des organisations non gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme s'est dit satisfait par l'annonce de la formation d'un gouvernement d'union nationale dans lequel des acteurs de l'opposition politique et de la société civile seront associés.

« C'est une initiative qui s'avère très encourageante pour nous de la société civile dans son ensemble », a indiqué le collectif des ONG, dans un communiqué du 7 mars. Pour lui, compte tenu des violations massives des droits de l'homme constatées dans l'Est et dans d'autres parties du pays, certains ministères comme ceux de la Justice, des Affaires sociales et des Droits humains devront être animés par des personnalités de la société civile et non par des membres des partis politiques, « afin que le peuple souverain se retrouve et retrouve sa part qui lui a toujours échappé depuis des lustres ».

Le gouvernement d'union nationale sera encouragé à appuyer l'installation de la Cour internationale de justice pour la RDC

et à lutter pour la fermeture effective des cachots clandestins et la mise sur pied des mécanismes de défense de l'Etat de droit. A la société civile, il est recommandé d'être neutre dans son action pendant que la communauté internationale devra assister le pays dans l'installation de cette Cour et appuyer des enquêtes internationales mises sur pied.

Ce collectif plaide pour un cessez-le-feu immédiat dans l'Est de la RDC en vue de faciliter le dialogue intercongolais et demande à l'Organisation des Nations unies ainsi qu'à l'Union africaine d'intervenir pour aider les déplacés internes et les réfugiés, surtout ceux dans cette partie du Pays.

Lucien Dianzenza

**NÉCROLOGIE**

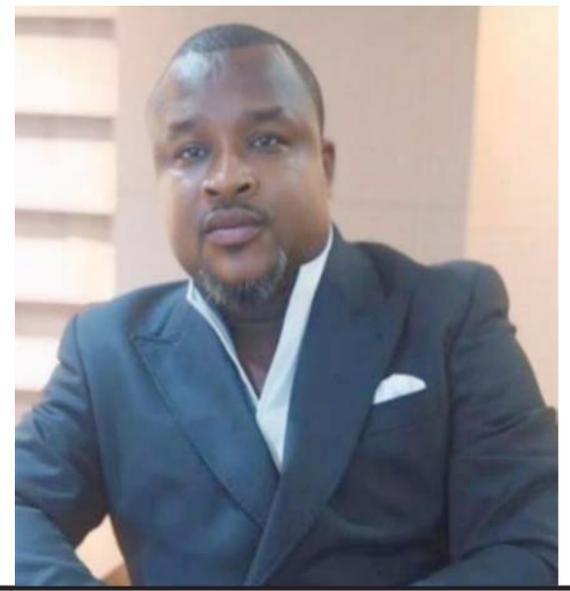


Les enfants et la veuve Atipo, les familles Obami, Mongo et parents, informent les amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère et oncle, Alphonse Atipo alias « Athis », survenu le 2 mars à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 7 de la rue Lessia à Nkombo (Rfce : arrêt station Total, du côté du supermarché Mama Dina). La date de l'inhumation sera publiée ultérieurement.

Le vénérable président du Sénat Pierre Ngolo, le notable Galémé Nganongo Emmanuel, les familles Elenga-Okandzé, Okombi, Okandzé, Ibara, Alphonsine Ngala, Jean Bruno Nganongo et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès survenu au Chu, mardi 25 février 2025, de leur fils, neveu, petit-frère et oncle, Yvon Gildas Nganongo.

La veillée mortuaire se tient au n°65 de la rue Okoyo, entre l'école de la Liberté et l'avenue JDO.

La date de l'inhumation est fixée au mardi 11 mars à Brazzaville.



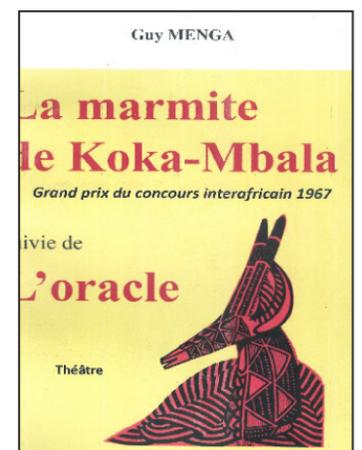
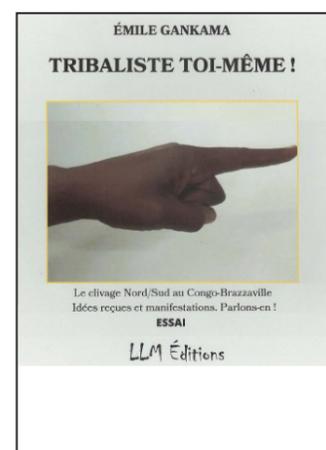
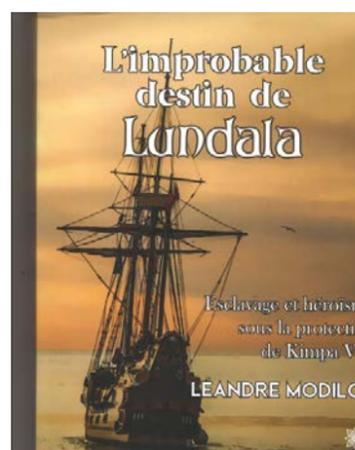
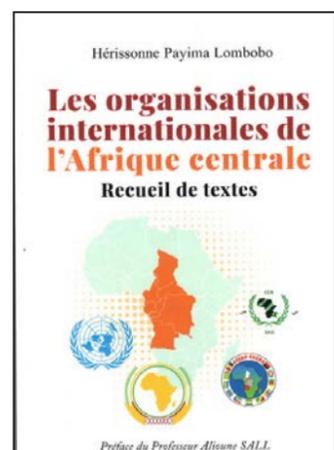
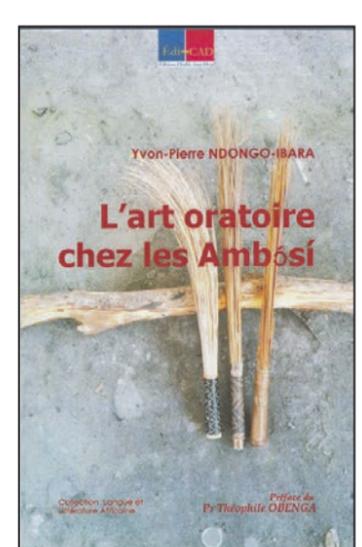
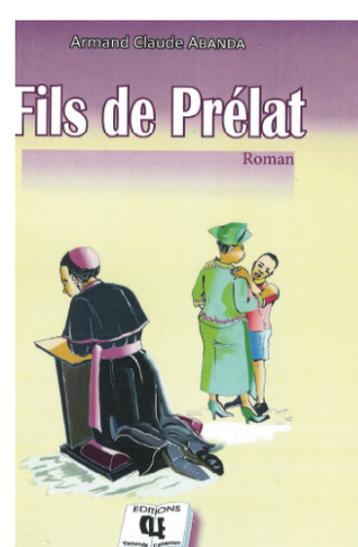
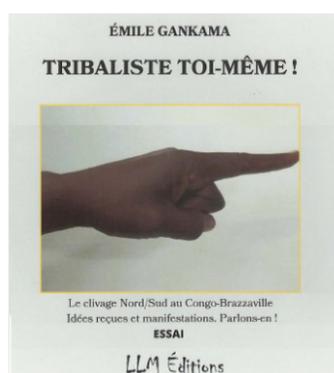
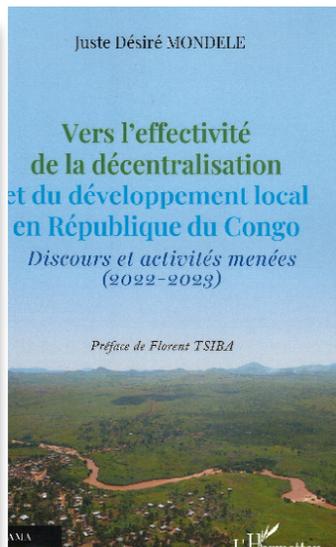
Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, ainsi que les familles Bininga, Ota, Tchicaya et Walot, ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, neveu et petit-fils, Beni Fried Heven Bininga Thyty, décédé le lundi 3 mars 2025 à Paris, France.

La veillée funéraire se tient au centre-ville de Brazzaville, à proximité de l'hôtel Léon.

Les détails concernant l'arrivée de la dépouille ainsi que les cérémonies funéraires seront communiqués ultérieurement.



**EN VENTE**



## GRAND PRIX DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

## Emmanuel Dongala, lauréat 2024

Les académiciens de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, sous la coordination de leur secrétaire perpétuel, Yves Namur, ont remis le Grand prix Nessim-Habif à l'auteur congolais, Emmanuel Dongala, écrivain n'étant pas d'origine française, en guise de récompense de son œuvre écrite, en revanche, en langue française.

Dans une salle Albert II comble, autour des amis, de Gabriel Kinza, Rhode Bath-Schéba Makoumbou, des journalistes et des membres de la famille du lauréat, les académiciens belges ont procédé, le 8 mars, à la remise officielle du prix Nessim-Habif 2024 décerné à Emmanuel Dongala. Une récompense qui vient couronner l'ensemble de l'œuvre de ce romancier et dramaturge, figure majeure du renouveau de la littérature africaine déjà bien remarquée par les critiques et le public.

Dès la publication de ses premiers ouvrages, Emmanuel Dongala a su cultiver une narration complexe, ouverte à la magie, à l'in vraisemblance, où le récit se forme sur des jeux de temporalité élaborés. Au fur et à mesure, il a su faire de l'écriture un instrument de dévoilement, où il met à jour des faces cachées du monde bouleversé qu'il observe.

À ce jour, la bibliographie d'Em-



Photo de groupe lors de la remise du Grand prix de littérature française 2024/DR

manuel Dongala est composée des ouvrages suivants, du plus récent à la première publication : «La Sonate à Bridgetower» / Sonata mulattica (Actes Sud, 2019) ; Le feu des origines (Actes Sud, 2018) ; La sonate à Bridgetower» (Actes Sud, 2017) ; Photo de

groupe au bord du fleuve (Actes Sud, Paris, 2010) prix Virilo 2010 ; Johnny chien méchant (Le serpent à plumes, Paris, 2002) ; Les petits garçons naissent aussi des étoiles (Le Serpent à plumes, Paris, 2000) ; Jazz et vin de palme (Le serpent à plumes,

Paris, 1996) ; Le feu des origines (Albin Michel, Paris, 1987) ; Un fusil dans la main, un poème dans la poche (Albin Michel, Paris, 1974).

Le roman Johnny chien méchant a été adapté au cinéma en 2008 par Jean-Stéphane Sauvaire sous

le titre de Johnny mad dog. À travers le récit, l'auteur dresse un tableau réaliste et saisissant de l'extraordinaire violence qui a explosé avec la guerre civile congolaise, en décrivant les dérives meurtrières des enfants-soldats.

À l'âge de 84 ans, il est le premier Africain de l'Afrique subsaharienne à recevoir le Grand prix Nessim-Habif depuis l'instauration de cette distinction biennale en 1964.

Être couronné un 8 mars, Journée internationale des femmes, c'est une manière de plus de saluer le regard critique de l'auteur porté en 2010 dans son roman Photo de groupe au bord du fleuve, dans lequel il dénonce avec virulence les discriminations et les inégalités dont souffrent les femmes africaines aujourd'hui. Il avait reçu le prix Virilo 2010 et son roman avait été élu meilleur roman français 2010 du magazine Lire.

Marie Alfred Ngoma

## LIVRE

## Ramsès Bongolo et Anicet Douniama publient « Édith Lucie Bongo Ondimba une humanité toute proche de la divinité »

Publié aux éditions Alliance Koongo par Ramsès Bongolo et Anicet Douniama, « Édith Lucie Bongo Ondimba une humanité toute proche de la divinité », écrit en relation avec la célébration du seizième anniversaire de la mort de l'ancienne première dame du Gabon, traite de l'humanité toute proche de la divinité et la traversée d'une vie exceptionnelle de cette grande dame.

Originaires du Congo, Ramsès Bongolo et Anicet Douniama sont des hommes de lettres et de culture. Ils ont écrit l'ouvrage qui décrit Édith Lucie Bongo Ondimba (Élbo) qui a rendu l'âme le 14 mars 2009, à l'âge de 45 ans, parce qu'elle fait partie de ces monuments humains dont la vie et l'œuvre méritent d'être revisitées en permanence pour servir de boussole aux générations présentes et futures. « Pour son humanité, son aménité et tout ce qu'elle a accompli ici-bas d'humble et de grand, nous, Ramsès Bongolo et Anicet Douniama, nous sommes alliés dans l'élaboration de cette œuvre littéraire afin de magnifier et d'immortaliser la vie hors du commun de la légendaire et glorieuse princesse Édith Lucie Bongo Ondimba, luciole du bassin du Congo, porteuse des lumières de l'âme, poseuse d'actes d'amitié et de bienfaisance si nécessaires au vivre-ensemble et à l'érection d'une cité d'or. En cette seizième année (2025) de son repos éternel, nous dédions, pour l'histoire et la postérité, cette somme poétique et prosaïque à ses orphelins », ont écrit Ramsès Bongolo et

Anicet Douniama.

Cette réécriture fictionnelle du parcours prénatal, des points saillants de la prime enfance et des instants les plus marquants de la vie d'adulte d'Élbo, femme de grande valeur, que le Congo, le Gabon et l'Afrique pleurent encore jusqu'à ce jour, a pour principal objectif de permettre à la jeunesse africaine, en particulier, et à la jeunesse du monde, en général, de découvrir dans un flamboyant ludisme scriptural les vertus de la belle âme qu'était la lumineuse Élbo afin que son souvenir éclairé, son comportement exemplaire et ses œuvres de bienfaisance demeurent à jamais gravés en lettres d'or dans le parchemin de la mémoire collective. En effet, si Ramsès Bongolo et Anicet Douniama ont entrepris d'honorer cette «femme à l'âme violette», c'est pour deux bonnes raisons. Premièrement, pour saluer sa grandeur, et secundo, remplir leur part de contrat «fraternel» et de chercheurs, au regard de son don d'amour inoubliable. Ce florilège est à la fois une fictionnalisation, une poétisation et une philosophisation de la nature profonde d'Élbo. Leur façon de concevoir le monde et leur attitude face aux circonstances révèlent leur vraie nature. Ce n'est donc pas ce qu'on dit d'eux qui les définit, mais les actes qu'ils accomplissent.

Ce livre est structuré en trois parties : «Textes conjoints d'Anicet Douniama et Ramsès Bongolo» ; «La rose du bassin du Congo» ; et «Hommage à l'orchidée éternelle Édith Lucie Bongo Ondimba». Au-delà de la première partie, le segment intitulé «La rose



du bassin du Congo» effectue un parallélisme psychologique, une analogie temporelle entre Édith Lucie Bongo Ondimba et Kipas Vita, figure féminine emblématique de la résistance anticoloniale, vénérée comme une sainte dans les mouvements spirituels afrocentriques. À la fois écrite en prose et en vers, ce segment établit en même temps en plusieurs points la prospective (autrement dit les potentiels avantages ou l'éventuel bien-fondé de l'icônisation et la béatification d'Élbo). De manière plus pratique, cette section du livre répond poétiquement, mais sérieusement, aux questions suivantes : qui était Édith Lucie Bongo Ondimba ? Quelles sont les traces de son passage ou quel héritage a-t-elle laissé à l'humanité ? et quel souvenir l'Afrique et le monde ont-ils gardé de cette «femme-météore» ?

Édith Lucie Bongo Ondimba, une rose

À propos du sous-titre «La rose du

bassin du Congo», le symbolisme de la rose n'est pas anodin, car la rose est une fleur fragile. C'est une fleur dont la vie est certes sommaire, mais dont le doux parfum ne laisse personne indifférent. De par l'hospitalité et la générosité de son parfum, la rose demeure l'une des fleurs les plus prisées, les plus commercialisées et les plus poétisées. Sous d'autres cieux, la rose évoque l'amour. A titre d'exemple, offrir un bouquet de roses à une femme signifie lui avouer son amour. C'est, par conséquent, de ce geste chevaleresque que découle l'expression «conter fleurette». Bref, Élbo était une rose, comme le témoignent ces vers ci-dessous. « Rose de l'empathie, Et de l'amour du prochain, Rose de la bonté et de la générosité, Rose de l'amitié et de la fraternité, Rose de la grâce et de la beauté, Rose de l'éloquence et de l'élégance, Rose de la chance et de la bénédiction, Rose du bonheur et de la joie, Rose de l'assistance et de la santé, Rose de la pureté et de la vérité, Rose de la victoire et de la gloire, Rose solaire, Née pour apporter le sourire à l'humanité, Rose-arc-en-ciel, Qui dissipait les nuages torrentiels, Rose-providentielle, Qui relia deux équipes présidentielles, En une seule famille, Rose des tropiques, Rose d'Afrique, Ô sublime Rose du Congo, Arrose le continent des Pharaons, Avec les parfums du firmament. »

Enfin, le troisième segment intitulé «Hommage à l'orchidée éternelle Édith Lucie Bongo Ondimba» est une revisitation du parcours d'Élbo par un contemporain, poète, journaliste et témoin de sa

vie palpitante et inspirante. Ce recueil à plumes croisées célèbre avec la gravité de l'essai, le lustre de la poésie, la magie de la féerie et les artifices de la nouvelle, mais aussi avec le luxe de la fiction et la profondeur de la philosophie, la grandeur d'une icône : Élbo, une femme dont l'humanité était, à certains égards, toute proche de la divinité.

Les sociétés humaines ont besoin, dans leur cheminement vers le développement, d'hommes et de femmes-repères dont le parcours exemplaire sonne comme une invite permanente adressée à la jeunesse en particulier et aux humains en général où qu'ils se trouvent, afin de leur permettre de tracer les sillons d'un avenir dont les marques, les souvenirs et les fruits seront l'authentique illustration de la solidarité et de l'amitié prouvées au sein de l'humanité. « Élbo, personnalité lumineuse dont nous avons ici honoré la mémoire (et ce, après avoir reçu d'éloquents témoignages des Congolais, des Africains et autres personnes à travers le monde), a tout au long de sa vie terrestre, inscrit sa réflexion et son action dans cette perspective afin de contribuer à changer le monde. Élbo a donc été un grand esprit et un grand destin qui laisse à la postérité une leçon magistrale de vie. Elle a vécu toute son existence en humaniste, en altruiste et en personne sociable et sociale. En effet, toute société qui se veut porteuse d'espérance doit donner la place qui sied à de tels bâtisseurs qu'ils appellent «les défricheurs d'avenirs» », ont souligné les deux auteurs.

Bruno Zéphirin Okokana

## FÊTE DU 8 MARS

## Dépistage gratuit du diabète et de l'hypertension artérielle

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'ensemble des activités retenues depuis le 1er mars par le commandement territorial de la sécurité civile de Pointe-Noire et du Kouilou, marquant la célébration de la journée mondiale de la protection civile.

Après le dépistage du diabète et de l'hypertension du personnel de la préfecture de Pointe-Noire, médecins et infirmières de la sécurité civile envisagent d'organiser d'autres dépistages gratuits à l'endroit de la population avec pour point d'orgue la direction interdépartementale de la sécurité civile, située au quartier KM4.

« Plus d'une centaine de personnes de la préfecture de Pointe-Noire ont été dépistées à l'hypertension et au diabète. Nous sommes ici pour la prévention. Ainsi, pour les quelques cas des hypertendus et de diabète constatés, nous conseillons à ces derniers de se rendre le plus tôt possible à l'hôpital en vue d'un meilleur suivi », a signifié le lieutenant Diella Dalhia Gloire de Daniel.

Dans le cadre de la poursuite de ces activités, le commandant de police Janet wolfgang Nsomi, commandant territorial de la sécurité civile à Pointe-Noire et au Kouilou, a appelé précédemment lors d'un point de presse la population à faire bon usage du numéro d'urgence gratuit « 118 » en vue de profiter pleinement des différents services offerts par la sécurité civile dans ces départements.

« Le numéro d'urgence gratuit « 118 » est le lien privilégié sécurité civile-population. Cette population devrait profiter de la gamme de services offerts par l'Etat, notamment en secours à victime et assistance à personne. Quelques autres activités ont été organisées précédemment à Pointe-Noire, dans le cadre de la célébration de ladite journée, à savoir un match de football de cohésion des services entre les pompiers de Serotec et ceux du commandement territorial de la sécurité civile de Pointe-Noire/Kouilou ; la marche dite « du sapeur-pompier » sur 15 km. Sont prévus aussi une visite de conformité des installations de lutte contre l'incendie et le dépistage gratuit du diabète et de l'hypertension artérielle, correspondant au lancement d'une campagne qui se poursuivra tout le mois de mars avec la réception de la population au siège du commandement territorial de la sécurité civile de Pointe-Noire/Kouilou », a-t-il déclaré.

Pour le Dr David Missiribassi, directeur départemental de la Population à Pointe-Noire, en plus des incendies, la population peut aussi appeler le numéro d'urgence « 118 » en



Prélèvement de la tension d'un patient / Adiac mondiale était de sensibiliser les personnes aux tâches des services nationaux de sécurité civile et de gestion des situations d'urgence : la sauvegarde de la vie, des biens, de l'économie et de l'environnement. Cette année, cette journée a été célébrée sur le thème « La protection civile, gage de sécurité pour la population ».

Séverin Ibara

vue d'intervenir pour certaines urgences de santé. « Les services de sécurité civile détiennent des ambulances médicalisées, ceux-ci ont un personnel de santé qualifié composé des sages-femmes, des médecins, des infirmiers », a-t-il précisé. Notons que c'est par une résolution adoptée le 18 décembre 1990 que la 9e assemblée générale de l'Organisation in-

ternationale de la protection civile (OIPC) a désigné le 1er mars de chaque année, la Journée mondiale de la protection civile. Cette date est celle de l'entrée en vigueur de la constitution de l'OIPC en tant qu'organisation intergouvernementale, le 1er mars 1972. Le but poursuivi par l'assemblée générale de l'OIPC en constituant cette journée

## Des formations offertes aux femmes

Choubise Show Comedie a organisé, du 5 au 8 mars, une kermesse à l'esplanade du Complexe sportif de Pointe-Noire. Des formations, des animations et conférences sont au programme des activités.

Placées sur le thème « Innover au féminin : entreprises dirigées par les femmes », les activités ont commencé par des formations en perlage animées par Julia Mvila. Disponible et toujours prête à accompagner les femmes, elle assure aussi les formations en pâtisserie. Près d'une trentaine de femmes issues de plusieurs horizons et milieux sociaux divers ont pris part à ces formations pratiques totalement gratuites dédiées aux femmes. Ces formations initiales qui peuvent être approfondies ou complétées à l'avenir peuvent assurer l'autonomie de la femme demain, tel est le vœu de l'initiatrice



du projet, Choubise Badiang, artiste et opératrice culturelle. La sensibilisation aux droits des femmes et la communication sur la loi Moubara portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo ont été les activités phares de l'avant-dernière journée de la kermesse avec des prestations artistiques et des animations diverses.

En marge des activités, un barbecue, une collation et des amuse-gueule ont été offerts au public qui a pu aussi admirer les produits artisanaux exposés, fruits du labeur des femmes entrepreneuses.

Hervé Brice Mampouya

Les femmes pendant la formation en perlage/Adiac

## PATRIMOINE

## Echanges autour des masques africains

Le colloque exposition itinérante sur les masques africains, initié par la galerie-musée Makouiza, a été ouvert le 6 mars au musée Cercle africain de Pointe-Noire, en présence de Gustave Mavoungou, directeur départemental du Patrimoine et des Archives.

Tenue sur le thème « Le langage des masques », la première édition du colloque a réuni, du 6 au 8 mars, historiens, chercheurs, élèves et étudiants... autour du masque. Elle a été initiée pour dire au public que les masques constituent des éléments de nos traditions, de notre culture et tiennent toujours leur rôle social et historique. Ce colloque a aussi eu le mérite de rappeler au public que les masques ne doivent aucunement être diabolisés en les faisant passer pour des objets sans valeur, de décoration, qui font peur ou des objets utilisés par les marabouts, des char-

latans, guérisseurs communément appelés « Nganga ». Bien au contraire, les masques sont ce patrimoine traditionnel et historique d'un pays. « *Tenant compte du contexte actuel dans lequel les masques africains sont méconnus du public et souffrent de plusieurs stéréotypes, nous avons jugé opportun de créer un cadre de vulgarisation de notre héritage culturel. Ce déficit informationnel contribue à la stigmatisation des masques de la part d'une partie importante de la société. Ceci entraîne le peu d'affluence du public dans*



Jean Nzoho expliquant les caractéristiques du masque PunuAdiac

les musées », a regretté Dilov Faouziukam Banzouzi, directrice du musée Makouiza. « *Depuis des millénaires, les masques traditionnels africains font partie intégrante de nos sociétés du fait de leur participation historique lors de la célébration d'événements importants de la vie, de grandes cérémonies puis dans la préservation des valeurs* », a-t-elle rappelé.

Selon elle, les masques africains font l'objet de recherches anthropologiques dans de nombreuses institutions culturelles et scientifiques à travers le monde. Il est donc indispensable de mettre à la disposition du public toutes ces données en vue de son enracinement dans un monde de plus en plus globalisé. Saluant l'initiative de la galerie-musée Makouiza, Gustave Mavoungou, directeur départemental du Patrimoine et des

Archives de Pointe-Noire a dit: « *La démarche du musée Makouiza, en ce qui concerne la valorisation des masques africains, est une action à saluer et à soutenir. Notre souhait est que les thèmes sur les trois masques Punu, Teké et Vili qui vont être présentés à cette première édition et bien d'autres encore sillonnent les écoles, les musées, les galeries, les espaces et centres culturels, les différents quartiers de notre ville afin que soit expliqué à la population leur importance, leur rôle social et toute l'histoire que chaque masque transporte* ».

« Cette démarche rencontre bien la vision du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs qui mène des actions de fond dans la promotion et la valorisation de notre patrimoine. Nous en vou-

lons, pour exemple, les travaux de construction du mémorial de l'esclavage à Loango sur le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves. Une volonté visant à marquer la population congolaise et le monde entier sur la richesse de notre histoire. Ceci, pour faire un travail sur la mémoire, la transmission de notre patrimoine aux jeunes générations », a-t-il ajouté.

Enseignant et écrivain, Jean Nzoho a développé le premier thème du colloque, « Le masque Punu ». Ses caractéristiques, son originalité, son rôle et son importance ont été les points saillants de la communication de l'orateur. Peints au kaolin blanc, de nombreux masques Punu portent des scarifications. Au nombre de neuf, ces scarifications représentent les neuf clans de ce groupe ethnique, a-t-il dit. Les communications sur le masque Teké et le masque Vili ont été les autres thèmes du colloque. La musique traditionnelle et les contes ont agrémenté les différentes communications.

Signalons que l'organisation de ce colloque s'inscrivait dans le cadre du projet « Tudumukaanu » (Prenons l'envol) financé par l'Union européenne et piloté par l'Espace culturel Yaro de Pointe-Noire. Un appui qui a permis au musée Makouiza de mettre en œuvre le projet « Contribution au progrès de la connaissance et la recherche sur les arts antiques ». Ainsi, à travers le colloque, la structure muséale vise à développer des stratégies de médiation culturelle à l'endroit du public surtout des jeunes.

**Hervé Brice Mampouya  
et Lucie Prisca Condhet**

## HUMEUR

## Des « jeunes-vieillots » ont besoin de l'emploi pour libérer les domiciles parentaux

De plus en plus de « jeunes-vieillots » sans-emploi encombrant les domiciles familiaux, continuant à partager des repas avec leurs petits frères encore sur les bancs de l'école. Cette façon de vivre en ville aujourd'hui trouble la quiétude des vieux couples et divisent des foyers.

Ainsi, il n'est plus rare aujourd'hui, par manque d'emploi des jeunes, de voir toute la famille élargie, à savoir grands-parents, parents, enfants, petits fils et neveux s'abriter dans un même toit avec des petits cloisonnements qui n'en finissent jamais. Et tous, à la charge du parent, parfois retraité. Encore que ces « jeunes-vieillots » mettent mal à l'aise des parents supportant à peine leurs charges et celles de leurs enfants et petits enfants.

Rares sont des familles qui échappent à cette réalité sociologique. Nombreuses d'entre elles n'arrivent plus et s'enfoncent de plus belle. La solution à cette situation serait l'arrivée en masse des investisseurs pour créer le plein emploi dans le pays. Et cela permettra très rapidement à ces nombreux « jeunes-vieillots » de libérer les domiciles de leurs parents retraités qu'ils prennent comme qui dirait en otage.

Ces jeunes « papas », à cause de leur âge qui augmente, ont dans des quartiers des agissements malsains à cause de la frustration et du stress qui les habitent quotidiennement. Et c'est difficile dans ces conditions qu'ils deviennent des modèles ou des bons moralisateurs d'autres jeunes qui n'ont pas encore atteint leur âge. Car certains d'entre eux, au lieu de cogiter sur des voies et moyens pouvant leur permettre de quitter cet état de chose, développent des attitudes blâmables et honteuses sous les yeux impuissants de leurs parents retraités.

Ce qui est vrai, cette cohabitation involontaire de la nombreuse « fratrie » à cause de la précarité d'emploi peut créer des situations de conflits entre des épouses des frères, des nièces et des enfants ou même entre les cousins.

Le souhait aujourd'hui est de voir des investisseurs et opérateurs économiques arriver dans le pays pour que certains emplois soient créés au bénéfice des enfants au chômage car, l'Etat seul n'arrive plus du tout. Et surtout que les âges avancent et la Fonction publique parle de plus en plus des quotas des diplômés et des finalistes.

Ceci étant, il y a un nouveau concept qui est sur des lèvres de nombreux parents dont des enfants encombrant leurs domiciles par manque d'emploi: la « socialisation de la pension de retraite », c'est-à-dire au lieu d'appartenir au seul retraité et à son épouse, la pension est « morcelée » car, il faut nourrir y compris leurs enfants. Une pilule très amère à avaler pour un parent retraité.

Que les conditions d'accueil des investisseurs et des opérateurs économiques soient souples afin que le plein emploi soit là!

**Faustin Akono**



**ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



**SAISISSEZ LE LIEN**

**OU**

## COOPÉRATION

## Denis Sassou N'Guesso attendu à Paris

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu en audience l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, le 7 mars à Brazzaville.

« Nous avons fait le point des partenariats dans la perspective de la visite officielle du président Denis Sassou N'Guesso en France dans un contexte régional assez particulier », a indiqué la diplomate française.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, discuté des attentes que le Congo place dans la visite de son président en terre française. Selon l'ambassadrice Claire Bodonyi, il s'agit pour les deux pays de travailler de façon opérationnelle pour le bien de tous. « Que chacun puisse trouver un partenariat gagnant-gagnant », a-t-elle dit, évoquant une pluralité de partenariats en cours.

La question de l'assai-



Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, échangeant avec l'ambassadrice de France/DR

**« Nous sommes à un moment où les autorités congolaises ont identifié l'ensemble des habitants de la zone. Elles ont engagé un dialogue avec chaque famille en vue du dédommagement. Du côté de l'AFD, les appels d'offres ont été lancés pour que les travaux puissent commencer dans les meilleurs délais »**

nissement des villes congolaises a meublé les échanges entre Denis Sassou N'Guesso et Claire Bodonyi, notamment l'aménagement des berges de la rivière Tsiémé, un projet financé par l'Agence française de développement (AFD). « Nous sommes à un moment où les autorités congolaises ont identifié l'ensemble des habitants de la zone. Elles ont engagé un dialogue avec chaque famille en vue du dédommagement. Du côté de l'AFD, les appels d'offres ont été lancés pour que les travaux puissent commencer dans les meilleurs délais », a assuré l'ambassadrice de France au Congo.

Rominique Makaya

## RÉFLEXION

## Le grand théâtre

Se à quoi nous assistons sur la scène internationale dans le moment présent n'est, toute réflexion faite, pas autre chose qu'une comédie de grande envergure jouée par les principaux acteurs que sont Donald Trump, Vladimir Poutine, Xi Jinping et autres leaders des nations riches. Avec, en arrière-plan, des objectifs économiques et financiers qui ne sauraient en vérité provoquer le conflit de grande ampleur que redoutent les opinions publiques sur les cinq continents et sur la menace de laquelle jouent avec cynisme les « Grands » de ce temps.

Illustrent cette comédie de façon très concrète les propos agressifs tenus la semaine dernière par le président des Etats-Unis contre le chef de l'Etat ukrainien, Volodymyr Zelensky, dans le Bureau ovale de la Maison Blanche. Des propos, pour ne pas dire des menaces proférées devant les grands médias internationaux qui ont profondément choqué les opinions publiques sur les cinq continents et qui font jour

après jour l'objet de multiples commentaires dans la sphère politique avec la crainte d'un conflit qui mettrait en danger la paix mondiale.

Si l'on réfléchit bien, la menace d'une telle crise relève plus de la comédie que de la réalité en raison de l'ampleur des dégâts que provoquerait inexorablement l'emploi direct ou indirect des armes de grande portée détenues par les « Grands ».

Mieux vaut donc ne pas la prendre au sérieux et faire en sorte que ces mêmes « Grands » contribuent sérieusement à la résolution des problèmes économiques et financiers que doivent aujourd'hui résoudre les nations jeunes des cinq continents.

Dans ce contexte très matériel, il est évident que ces mêmes nations doivent s'entendre, s'unir, se coordonner pour convaincre les « Grands » de mieux les accompagner dans leur longue marche vers le développement.

D'où cette idée de simple bon sens selon laquelle les communautés régionales telles que le bassin du Congo doivent s'organiser sans plus attendre afin d'amener les pays riches de l'hémisphère Nord à s'investir mieux et plus concrètement dans ce moment historique.

Le président Denis Sassou N'Guesso devant se rendre prochainement à Paris afin d'échanger sur différents sujets avec son homologue français, Emmanuel Macron, il importe au plus haut point de voir comment se concrétisera la coopération dans différents domaines en tête desquels figureront certainement la stabilisation des finances publiques et l'exploitation raisonnable des immenses ressources naturelles de cette partie du continent.

Affaire à suivre de très près, n'est-il pas vrai ?

Jean-Paul Pigasse